

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (non compressé)  
sont requis pour visionner cette image.

**MASTER OF ARTS EN SCIENCES SOCIALES : TRAVAIL SOCIAL ET POLITIQUES SOCIALES**

# **PROJET DE MEMOIRE**

**DIRECTIVES**

## **TABLE DES MATIERES**

- 1. Généralités**
- 2. L'encadrement**
- 3. La déclaration d'intention**
- 4. La structure du document final**
- 5. Dernières recommandations**

**Annexe 1 : Thèmes**

**Annexe 2 : Planning**

## 1. GENERALITES

Le projet de mémoire correspond à une proposition de recherche que l'étudiant entend mener pour réaliser le mémoire de Master. Le projet allie travail théorique et réflexion méthodologique tout en suivant les conventions scientifiques quant à son organisation et sa présentation.

En rapport avec les préoccupations théoriques de la Chaire, une liste de thèmes généraux est établie chaque année (voir l'annexe 1). À partir de l'un des thèmes proposés, l'étudiant-e est invité-e à développer une question ciblée et indicative d'une tension, d'une énigme ou encore d'un paradoxe qui appellera, dès lors, un processus de recherche visant la compréhension et l'explication du phénomène. Une telle démarche est *en contraste avec* la constitution d'un dossier d'information, la résolution d'un problème pratique ou l'évaluation d'une action.

L'élaboration du projet intervient dans le courant du premier semestre des études de Masters, permettant ainsi aux étudiants de débiter, dès le deuxième semestre, les travaux de terrain menant au mémoire.

## 2. L'ENCADREMENT

Bien que facultatif, l'encadrement personnalisé est vivement recommandé. Pour les étudiant-es qui le choisissent, il est organisé selon les grandes lignes suivantes :

- Déclaration d'intention (date impérative)
- Élaboration provisoire de la question du départ
- Élaboration de textes intermédiaires et rédaction progressive du projet
- Remise du document final (date impérative)

Le planning de l'encadrement est présenté dans l'annexe 2.

### 3. LA DECLARATION D'INTENTION

Afin de garantir la pertinence scientifique, la faisabilité et l'originalité, l'étudiant-e doit proposer trois questions, rédigée chacune en tant que « déclaration d'intention ». Après les clarifications éventuelles, l'étudiant-e peut choisir une question parmi celles qui ont reçu l'approbation du futur directeur de mémoire.

La déclaration d'intention<sup>1</sup> contient les éléments suivants :

1. Le **thème** et plus précisément la question envisagée à l'intérieur de ce thème.
2. La **pertinence scientifique**, c'est-à-dire en quoi la question proposée présente un intérêt pour les connaissances théoriques.
3. La **faisabilité**, c'est-à-dire la prise en compte des moyens à disposition pour réaliser la recherche : moyens financiers, moyens d'accès à la population concernée, temps disponible, notamment par rapport au terrain d'études choisi.
4. Les **motivations personnelles**, c'est-à-dire une explicitation des éléments subjectifs intervenant dans le choix de la question.

### 4. LA STRUCTURE DU DOCUMENT FINAL

Le document final suit le schéma suivant :

#### **Le titre**

Concis et capable en même temps de résumer le projet, le titre doit aussi transmettre l'envie de découvrir le projet.

#### **La question de départ**

À l'intérieur du thème, il convient de délimiter et d'énoncer spécifiquement la question, de façon à ce qu'elle émerge des tensions ou des paradoxes inhérent au thème.

#### **État des lieux**

Il s'agit de présenter les connaissances déjà produites sur le thème ou la question choisie afin de montrer l'originalité de l'approche choisie.

---

<sup>1</sup> Chaque déclaration doit se limiter à deux pages.

### **Problématique**

Dans le cadre d'une proposition de recherche, la problématique constitue la charpente de l'argumentation et le questionnement théorique. Succinctement définie, la problématique présente la *mise en question de la question*, c'est-à-dire une décomposition de la question de départ en une série de problèmes théoriques dont la pertinence sera de nature à convaincre le lecteur que la question « vaut la peine » d'être posée.

### **Modèle d'analyse**

Cette partie présente les objectifs de la recherche de façon à identifier les types d'informations qu'il faudra chercher sur le terrain.

### **Esquisse méthodologique**

Cette partie anticipe l'inscription du travail de recherche dans le terrain d'étude. Elle définit non seulement la population concernée et les modalités d'accès, mais aussi les moyens choisis pour recueillir l'information ainsi que la méthodologie que l'analyse privilégiera.

### **Échéancier**

Souvent réduit à sa plus simple expression, l'échéancier est pourtant indispensable à toute recherche. Il contraint l'étudiant-e à envisager son travail sur le long terme et l'oblige à prendre en compte ou à considérer avec objectivité les difficultés du terrain.

### **Bibliographie**

La bibliographie reprend les ouvrages lus et/ou consultés pour la rédaction du projet de mémoire. Elle peut aussi indiquer les ouvrages nécessaires pour la réalisation du mémoire.

## **5. DERNIERES RECOMMANDATIONS**

Le projet doit répondre aux critères académiques, notamment en ce qui concerne le style, la cohérence du texte, l'orthographe, la présentation et les règles en vigueur pour la présentation des références et de la bibliographie. Le document final est à remettre en deux exemplaires au secrétariat avec le formulaire officiel signé auparavant par l'enseignant-e responsable.

## **ANNEXE 1 : THEMES GENERAUX APPROUVES**

### **Axe action sociale:**

1. Les actions de maintien de la situation (la fin de l'idéal pédagogique dans l'intervention sociale)
2. Récit, écoute et thérapeutique allégée
3. Temporalités et actions sociales

### **Axe problèmes sociaux :**

1. Les frontières invisibles et les discriminations larvées
2. Les formes d'expression publique de la souffrance sociale
3. Épreuves sociales et supports sociaux

### **Axe politique sociale :**

1. L'articulation entre politique sociale et parcours de vie des individus
2. Les univers cognitifs et évaluatifs des politiques sociales
3. La construction (sociale) d'une politique sociale
4. Les paradoxes du rapport égalité-inégalité-politique sociale
5. Les politiques sociales entre individualisation et catégorisation
6. Le fédéralisme